



POURQUOI FAIRE UN BILAN RETRAITE ?

En France, il existe 35 régimes de retraite non harmonisés, ce qui complexifie la lisibilité et la compréhension du calcul des retraites. Un nombre croissant de personnes seront polypensionnées, accentuant davantage cette situation. Chaque année, environ 800 000 personnes partent à la retraite avec un taux de remplacement très variable, entre 25 % et 76 % du dernier revenu, selon les dossiers. 80% des futurs retraités ignorent le montant qu'ils toucheront une fois leur activité professionnelle terminée.

Quelles sont les cibles concernées ?

- ▶ Les personnes qui veulent connaître leur futur train de vie, et y appliquer les correctifs nécessaires, pour optimiser leur situation,
- ▶ Les personnes qui souhaitent bâtir une stratégie retraite,
- ▶ Les personnes qui ont connu des interruptions de carrière,
- ▶ Les personnes qui ont cotisé à plusieurs caisses de retraite,
- ▶ Les personnes expatriées,

Comment procéder ?

- ▶ Téléchargez votre RIS (Relevé Individuel de Situation) :
 - ▶ www.lassuranceretraite.fr, www.info-retraite.fr
 - ▶ www.lacipav.fr ou www.agirc-arrco.fr.

CARRARE FINANCE

Carrare Finance s'adresse aux indépendants, chefs d'entreprise ou professions libérales, ainsi qu'aux familles. Son ADN : l'indépendance et la personnalisation dans le conseil, la sélection objective et ciblée d'investissements patrimoniaux, l'accompagnement et le suivi sur le long terme, le travail en interprofessionnalité.

Retrouvez tous nos articles et opportunités d'investissement sur

www.carrarefinance.fr

Quels sont les bénéfices du bilan retraite?

Agir plutôt que subir

Le bilan complet comporte trois phases distinctes :

- ▶ Le calcul des droits acquis à date, et une estimation de vos droits futurs par la projection de vos revenus. Vous saurez quand partir : à l'âge légal ou au taux plein,
- ▶ La validation de votre parcours professionnel et les anomalies à corriger,
- ▶ L'optimisation de votre dossier retraite : est-il possible d'augmenter le montant de votre future pension ? Faut-il racheter des trimestres ?



Selon votre dossier, bâtir une stratégie retraite

Une fois votre situation connue, estimée (projection des revenus) puis optimisée, vous pourrez chiffrer la baisse de votre niveau de vie et décider d'y remédier.

- En analysant la composition actuelle de votre patrimoine et ses sources potentielles de revenus,
- En faisant le choix d'investir en diversifiant vos actifs, pour générer des revenus complémentaires,
- En tenant compte des impacts fiscaux et des prélèvements sociaux.

A quel âge s'y intéresser ?

- Dès l'âge de 45 ans pour une vision claire des droits acquis,
- Dès 50 ans pour optimiser votre dossier et commencer à bâtir une stratégie retraite, en particulier pour l'ensemble des TNS et certaines professions libérales qui subissent des décotes importantes.



Vous souhaitez aller plus loin dans cette démarche, contactez Véronique Lasserre au 06 77 27 58 77



Les éléments de ce dossier ne constituent pas un conseil personnalisé, ni une incitation à l'achat. Pour bénéficier d'une étude adaptée à votre situation patrimoniale et comprendre les avantages, inconvénients et risques, merci de prendre contact avec le cabinet conseil@carrarefinance.fr